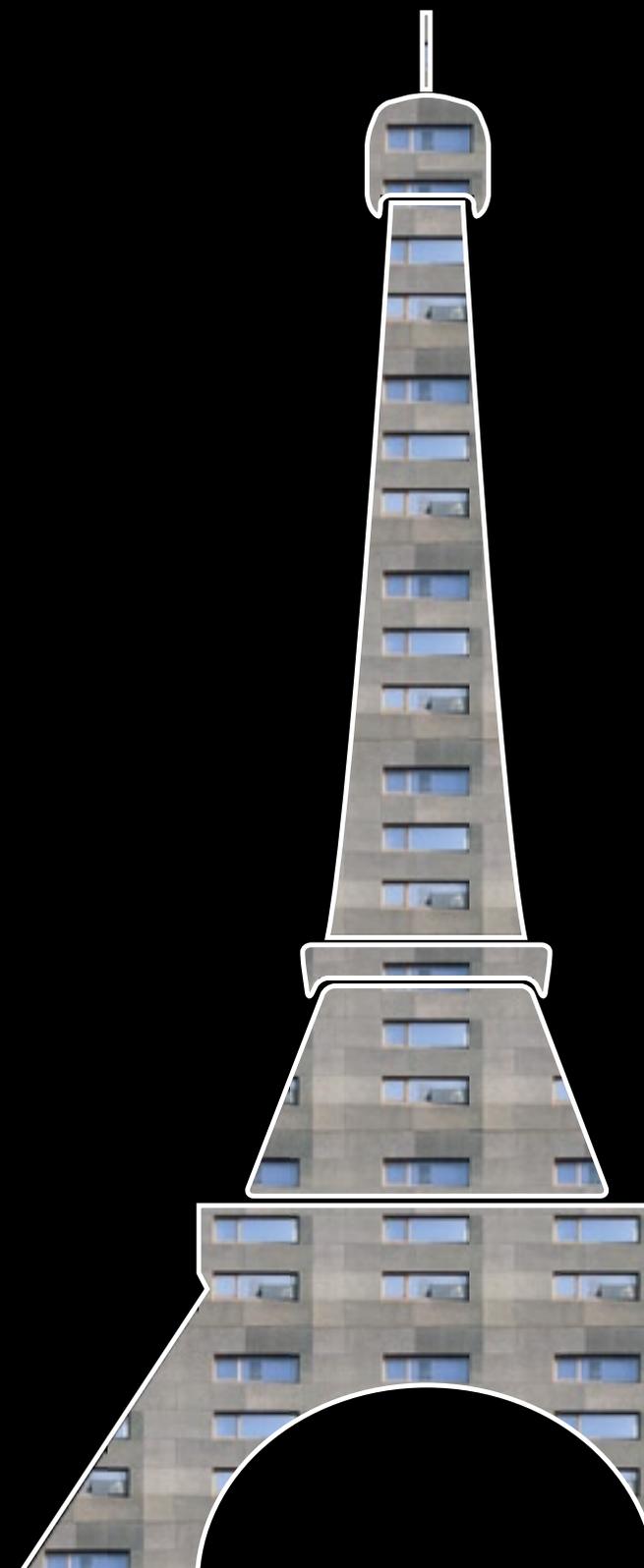


EXPOSITION D'ACTUALITE  
Du 29 septembre au 29 octobre 2006

# Si on habitait le patrimoine !

sous la direction  
de Dominique Lyon, architecte

projets des étudiants de l'École d'architecture  
de la ville & des territoires à Marne-la-Vallée



## Préface

### Jean-Pierre Caffet

Adjoint au Maire de Paris chargé de l'Urbanisme et de l'Architecture,  
Président du Pavillon de l'Arsenal

Dans le cadre de son engagement pour la promotion des jeunes architectes et de la création architecturale, j'ai souhaité que le Pavillon de l'Arsenal offre chaque année aux étudiants des écoles nationales supérieures d'architecture de la région parisienne l'occasion d'exposer leurs travaux dans le cadre de ses galeries d'actualité.

Cette année, l'École d'architecture de la ville & des territoires à Marne-la-Vallée propose un travail prospectif dirigé par l'architecte Dominique Lyon, pour la reconversion en logements d'édifices emblématiques du patrimoine parisien.

Dix « monuments », dont le Palais de Chaillot, le Grand Palais, les Messageries de la gare d'Austerlitz, sont ainsi réinvestis très librement et avec légèreté par ces jeunes

équipes, dans le souci généreux d'élargir notre vision face à ces bâtiments dont nous souhaitons légitimement la préservation. Pour ce voyage imaginaire, les étudiants ont volontairement choisi de considérer ces bâtiments dans leur état d'origine, sans se préoccuper des affectations actuelles et, comme vous allez le découvrir, se sont autorisés de nombreuses libertés. Certaines vous séduiront, d'autres vont vous étonner et peut-être offrir un autre regard.

## Sommaire

03 Préface  
Jean-Pierre Caffet

04 Les territoires du patrimoine  
Philippe Geffré

05 Investissons le patrimoine  
Dominique Lyon

### **Projets des étudiants de l'École d'architecture de la ville & des territoires à Marne-la-Vallée :**

07 Marché du Carreau du Temple, 3e  
Angeline Faraud, Nissim Haguenaouer

08 Grand Palais, 8e  
Cyrielle Blanc, Charles Dufresne, Jusiline Goncalves, Alexis Gressin, Clémence Ségard

09 Petit Palais, 8e  
Ahmed Ben Messaoud, Tatiana Jarpa

10 Magasins Généraux d'Austerlitz, 13e  
Nayean Kwak, Na Lin

11 Messageries de la gare d'Austerlitz, 13e  
Mélanie Germain, Aurélie Pion

12 Palais de Chaillot, aile nord, 16e  
Aurélie Authier, Christelle Chignaguet, Sarah Cohen

13 Palais de Tokyo, 16e  
Grégory Di Cato, Daphné Engel-Feugère, Anna Jablonska

14 Piscine Molitor, 16e  
Carolin Jung, Mélanie Quetscher

15 4e travée de la Cité des Sciences et de l'Industrie, 19e  
Alexandre Cherbonnier, Nicole Rochette, Olivier Tayeb

16 Pompes funèbres municipales, 19e  
Marion Gauchard, Fanny Houmeau

17 Générique de l'exposition

18 Informations et contact

## Les territoires du patrimoine

Philippe Geffré

Directeur de l'École d'architecture de la ville  
& des territoires à Marne-la-Vallée

L'École nationale supérieure d'architecture de Marne-la-Vallée s'est donné le titre d'« École d'architecture de la ville & des territoires » comme expression de son projet fondateur, mettant en exergue ses spécificités pédagogiques et permettant de l'identifier plus clairement à l'extérieur : en y faisant l'apprentissage de leur futur métier, les étudiants y apprennent que l'architecture n'est pas la production d'un objet isolé, mais relève de « la fabrication de la ville », et que son enseignement se fait en lien avec les questions d'environnement urbain, territorial, social ; le métier d'architecte n'est pas coupé de celui de l'urbaniste, du paysagiste, de l'ingénieur, voire du sociologue, bien au contraire.

Le territoire qui environne l'école - celui d'une ville nouvelle en expansion - est, pour ses enseignants et étudiants, un champ de réflexion et

d'apprentissage riche de situations et de problématiques propices à favoriser cette orientation pédagogique.

Forts de cette connaissance du territoire contemporain, c'est par un regard renouvelé que, sous la conduite de Dominique Lyon, enseignant associé, les étudiants de première année de master ont questionné en retour une de ses parties - le centre historique et son architecture monumentale - et ont mené cette réflexion sur des éléments majeurs du patrimoine parisien afin d'en déterminer de nouveaux usages. De jeunes futurs architectes, ayant sur la ville et ses éléments une approche critique quant au sens du projet architectural et ayant compris toute la dimension sociale et sociétale de leur métier, ne sont-ils pas légitimement invités à s'y confronter et à inventer de nouvelles hypothèses de reconversion ?

L'École d'architecture de la ville & des territoires se donne comme objectif de mieux faire connaître les travaux de ses étudiants. La proposition du Pavillon de l'Arsenal est très opportunément venue à la rencontre de cette intention, et j'exprime le vœu que cette exposition ait une suite.

Enfin, le soutien apporté en cette occasion à l'école par la direction de l'Architecture et du Patrimoine et par l'association Préalab a contribué à la réalisation de ce projet ; qu'elles en soient ici remerciées.

## Investissons le patrimoine

Dominique Lyon

Architecte, professeur invité à l'École  
d'architecture de la ville & des territoires  
à Marne-la-Vallée

Paris est une ville particulièrement dense. Sa densité physique est confortée par sa densité symbolique : le centre de Paris rassemble l'essentiel des pouvoirs politiques, économiques et culturels du pays. Ceux-ci se trouvent représentés de manière spectaculaire grâce aux palais, hôtels, musées ou immeubles anciens qui les abritent généralement. La manière dont nous considérons ces pouvoirs est certainement influencée par l'importance que nous accordons à notre « patrimoine architectural ». Les forces conjuguées de la concentration et de « l'image patrimoniale » s'exercent au détriment d'autres champs, d'autres lieux, d'autres représentations et conduisent à des déséquilibres.

À l'heure où la question de la déconcentration se pose, la relation d'intimité qu'entretiennent patrimoine et pouvoirs (politiques,

culturels, économiques...) mérite d'être radicalement repensée. Les travaux d'étudiants présentés ici s'y essaient. Ils relèvent de ces problématiques mais se limitent aux seuls rapports entre culture et patrimoine, qu'ils ont tenté de dénouer.

Paris compte de très nombreux bâtiments ou monuments conservés au titre de la valeur patrimoniale qui leur a été reconnue. L'importance historique n'est pas le seul critère retenu pour justifier le statut patrimonial. Des considérations subjectives participent à cette appréciation et la sensibilité collective peut s'attacher à des témoignages du passé sans vraiment s'interroger sur leur pertinence. Aujourd'hui, cette manifestation de sensibilité constitue une tendance forte et influente qui ne souffre pas (ni ne rencontre) de contradiction dans la mesure où tout le monde (la droite,

la gauche, les extrêmes, le milieu, les associations...) s'accorde à considérer la conservation de notre patrimoine bâti comme un facteur essentiel pour la constitution de notre « identité ». Identité qui, par ailleurs, éprouve de la difficulté à se ressourcer et à investir dans de nouvelles formes de représentation. Le patrimoine peut ainsi devenir notre plus petit dénominateur commun.

Si on laisse de côté le terme d'identité, considérer le bâti selon son pouvoir de représentation est en soi une bonne chose : un état de nous-mêmes se lit effectivement dans ce que nous bâtissons et dans la manière dont nous occupons les anciennes constructions. Une simple promenade dans un contexte urbain, quel qu'il soit, fournit à l'esprit attentif une illustration de ce dont nous sommes capables, collectivement.

Comme nous restons déroutés par l'image de nous-mêmes que nous

renvoie la ville contemporaine, nous sommes portés à assouplir les règles d'élection au rang du patrimoine, afin de multiplier nos points de référence architecturaux. Quand les mots (ou les images) manquent pour qualifier la ville contemporaine, il en ressort une crise de la représentation qui s'explique en partie par la confusion qu'entretiennent patrimoine et pouvoirs.

Pour maintenir notre patrimoine proliférant – fait de bâtiments dont les fonctions premières ne correspondent plus aux usages de l'époque –, la méthode, quasi infaillible, est de leur attribuer une fonction culturelle : musée, lieu d'exposition ou de « création », école d'art ou d'architecture, locaux pour l'administration de la culture... En matière d'équipement culturel, il existe donc une forte disparité entre Paris et sa périphérie. Ce déséquilibre se retrouve, à

une moindre échelle, entre tout centre historique et les communes avoisinantes.

La culture artistique de ces dernières décennies considère crûment le réel et, souvent, son expression est une riposte à la fabrication de nos représentations et à nos lieux communs. Le fait que ses pratiques (arts plastiques, cinéma, danse, musique et, dans une moindre mesure, architecture) trouvent à s'exposer non dans des lieux appropriés mais plutôt dans des bâtiments rattachés au patrimoine, qui peinent souvent à assurer leurs nouvelles fonctions et dont certains ont été conçus à rebours de ce que leur époque comptait de plus vif, ne choque personne tant est partagée l'opinion que culture, patrimoine (État) et identité sont liés naturellement. Il y aurait là quelque chose qui relèverait de l'évidence : histoire, patrimoine et culture s'emboîteraient parfaitement pour constituer la meilleure part de l'identité de nos villes.

Paris, ville historique, compte donc de très nombreux équipements culturels, dont la quasi-totalité est logée dans des bâtiments ou monuments déclarés d'intérêt patrimonial : palais, hôtels particuliers, couvents, constructions laissées par des expositions universelles, bâtiments industriels ou de stockage, gares, etc. Certains de

ces équipements culturels sont-ils vraiment à leur place (au centre plutôt qu'à la périphérie) ou sont-ils simplement nécessaires ? Dans bien des cas, l'impression prévaut que ceux-ci ont été programmés et créés dans le seul but de remplir les vides impressionnants laissés par notre histoire. Le contenant prime sur le contenu. Le rapport entre ces déséquilibres et l'évidence qui les recouvre constitue un des sujets à partir duquel l'exercice présenté ici s'est développé. L'autre sujet est le logement. Paris manque de logements, de logements intermédiaires, de logements sociaux, de grands logements, de petits logements, de logements à la vente, de logements à la location, de logements pour étudiants, de logements pour jeunes travailleurs. Il y a peu de place pour le logement. Paris se dépeuple et, le manque de logements conduisant à la cherté, sa population s'uniformise.

Le patrimoine, réinvesti par la culture, contribue fortement à « requalifier » des quartiers entiers qui voient leur population et leur structure commerciale changer au profit de nouveaux habitants capables de considérer la culture, l'impératif culturel, comme un moyen de valoriser leur environnement. Par extension et par intérêt, tout devient culture en ville, du vêtement à la cuisine, de la brocante au café. La ville peut exclure quand

patrimoine, culture et foncier s'épaulent.

Afin que nous soyons plus nombreux à jouir de notre patrimoine, plutôt que de le considérer comme le gardien de notre identité que seules de hautes fonctions peuvent investir, nous proposons d'en faire le lieu de satisfaction de nos désirs : nous proposons d'habiter ces lieux hors du commun dans lesquels chacun aime à se projeter. Nous y introduisons ce qu'il y a de plus vif : nous. Pas notre représentation, mais nous, au quotidien. Nous ne prétendons pas résoudre ainsi la double crise de la représentation et du logement.

Nous souhaitons seulement donner plus de chair à la ville.

Les étudiants ont travaillé à conserver le caractère du patrimoine dans lequel ils sont intervenus. Ils ont cherché à s'y établir en intelligence. Cependant, ils ont conçu leurs projets hors les normes ou règles établies qui encadrent à la fois le logement et la préservation des bâtiments considérés comme présentant un intérêt patrimonial. Nombre de ces édifices réputés intouchables ont été modifiés au cours de leur histoire ou ont été conçus dans des styles dont l'éclectisme peut s'accommoder, sinon appelle des additions et des manipulations.

Les bâtiments concernés par cette recherche ont récemment fait l'objet de débats. Certains d'entre eux sont en cours de transformation ou ont été transformés récemment. Il s'agit : du marché du carreau du Temple, du Grand Palais, du Petit Palais, des Magasins généraux d'Austerlitz, des Messageries de la gare d'Austerlitz (entrepôts de la Sernam), du Palais de Chaillot (aile nord), du Palais de Tokyo, de la piscine Molitor, de la 4<sup>e</sup> travée de la Cité des Sciences et de l'Industrie et des anciennes Pompes funèbres municipales rue d'Aubervilliers.

# Marché du Carreau du Temple

Rues Eugène-Spuller, Dupetit-Thouars,  
de Picardie et Perrée. Paris 3<sup>e</sup>

architectes : Jules de Méindol, Ernest Legrand

construction : 1863

utilisation actuelle :  
marché de vêtements neufs



« Le Carreau du Temple est une halle qui couvre un vaste espace intérieur. La régularité de son plan a été perturbée par la construction d'un immeuble d'habitation rue de Picardie. Comment profiter de l'espace intérieur sans subir la grande épaisseur de la construction ? Comment y habiter sans altérer l'échelle du bâtiment ni affadir la hiérarchie des façades ? Nous proposons de respecter l'enveloppe de la halle et d'occuper la quasi-totalité de l'espace intérieur par des logements de grande taille qui prendront la lumière autant par les façades que par la toiture. Depuis l'intérieur des logements, à partir de mezzanines, la toiture est rendue partiellement accessible, formant une extension, un débouché pour les habitations. Les logements présentant des espaces à double ou triple hauteur, l'échelle des façades existantes est maintenue. Le rez-de-chaussée est occupé par des boutiques ou par des ateliers. »

Angeline Faraud, Nissim Haguenauer



# Grand Palais

**3, avenue du Général-Eisenhower. Paris 8<sup>e</sup>**

**architectes : Henri Deglane,**

**Louis Louvet, Albert Thomas**

**construction : 1900**

**utilisation actuelle :**

**espace d'exposition**



« L'espace intérieur du Grand Palais est-il encore à notre mesure ? Ne témoigne-t-il pas d'un monde disparu ? Nous préférons le voir comme un monde à coloniser. Sous l'immense verrière, il faut un objet à sa mesure. Nous y avons implanté un hôtel dont la forme s'emboîte avec le lieu. La peau de cette construction-objet est lisse, faite en acier et en verre. Son pied accueille le hall, les salons, les restaurants et les bars de l'hôtel. Sur la terrasse, dans la piscine, on est au plus près de la structure de la verrière et on découvre la ville. Le sol de cet espace central est traité en jardin, en continuité avec ceux alentour. La périphérie du bâtiment est occupée par des logements. La plupart sont en duplex et donnent à la fois sur l'espace central et sur l'extérieur.

Les dessertes se font par les galeries existantes. Dans le palais d'Antin, l'espace central est débarrassé de sa couverture, l'établissement des logements se fait à la périphérie et la rotonde centrale, surélevée, ajoute une touche d'extravagance au lieu. »

Cyrielle Blanc, Charles Dufresne, Jusiline Goncalves, Alexis Gressin, Clémence Ségard



# Petit Palais

**Avenue Winston-Churchill. Paris 8<sup>e</sup>**

**architecte : Charles-Louis Girault**

**construction : 1900**

**utilisation actuelle :**

**espace d'exposition**

« La taille du Petit Palais est comparable à celle d'un îlot parisien. Il se prête particulièrement bien à la reconversion en logements. Nous avons conservé le jardin central mais l'avons décaissé pour donner de la lumière aux habitations placées dans le socle. Nous avons inversé les rapports pleins / vides : le péristyle est occupé par des logements tandis que l'espace couvert des anciennes galeries est creusé pour constituer des cours intérieures. Les plafonds, décorations et certains points singuliers sont conservés et intégrés aux logements. Enfin, nous avons souhaité surélever une des rotondes, pour offrir des surfaces d'activités. »

Ahmed Ben Messaoud, Tatiana Jarpa



# Magasins Généraux

**22 bis-36 Quai d'Austerlitz, entre le pont de Bercy  
et le pont Charles-de-Gaulle. Paris 13<sup>e</sup>**

**architecte : Georges Morin-Goustiaux**

**construction : 1907**

**utilisation actuelle : bureaux  
et magasins de stockage**

« Il s'agit d'une construction industrielle sans histoire que sa situation rend exceptionnelle. La structure poteau /poutre est conservée et adaptée au besoin de lumière des logements et à la desserte des berges de la Seine. Sur le quai, au niveau de la circulation automobile, des surfaces de bureaux sont aménagées dans la construction existante. Derrière cette bande tertiaire un vaste patio linéaire est créé pour protéger les logements des nuisances du quai. Ceux-ci s'ouvrent donc au sud sur le patio et au nord sur la Seine. »

Au niveau des berges, la circulation automobile est maintenue et des parkings sont aménagés. Les logements sont à l'abri des crues. Sur la toiture des bâtiments existants, une promenade est aménagée. Située au niveau de la dalle du nouveau quartier Paris-Rive-Gauche, elle y est reliée par des passerelles. Au dessus de la promenade, sont implantés des immeubles aux rez-de-chaussée dégagés pour permettre des vues sur la Seine. »

Nayean Kwak, Na Lin



# Messageries de la gare d'Austerlitz

57, boulevard Vincent-Auriol. Paris 13<sup>e</sup>

ingénieur : Eugène Freyssinet

construction : 1929

utilisation actuelle : entrepôts

**SERNAM (Service National  
de Messageries)**



« Les constructions existantes ou à venir surplombent cette halle qui est encaissée dans une cuvette. La halle tire sa force de l'enchaînement de voûtes en béton. Pour conserver cette force, nous donnons la possibilité d'habiter les voûtes et nous jouons de la répétition. La rue qui dessert les logements souligne les perspectives intérieures. Les logements sont des duplex équipés de terrasses ou bénéficiant de jardins. Deux surélévations et deux tours complètent l'ensemble. »

Mélanie Germain, Aurélie Pion



# Palais de Chaillot

aille nord

Place du Trocadéro. Paris 16°

architectes : Jacques Carlu,

Louis-Hippolyte Boileau, Léon Azéma

construction : 1937

utilisation actuelle :

espace d'exposition

« Le bâtiment est composé de trois parties : le pavillon de tête, l'aille centrale et le pavillon d'about. Un hôtel est placé dans le pavillon de tête afin de profiter au mieux des ses grands volumes intérieurs. Dans l'aille, la partie sous verrière a été conservée. Elle est conçue comme une galerie plantée, en relation avec les aménagements paysagers existant sur l'avenue du Président-Wilson. Certaines oeuvres de la collection de l'ancien musée des Monuments français y sont présentées. Cet espace sert aussi de desserte aux logements qui s'ouvrent sur les jardins du Trocadéro. Dans le socle, des locaux d'activités prennent place. Dans le pavillon d'about, une cour centrale est ménagée, les logements s'organisent à la périphérie. Pour les éclairer, de nouveaux percements sont créés, sans perturber le solide ordonnancement des façades. »

Aurélie Authier, Christelle Chignaguet, Sarah Cohen



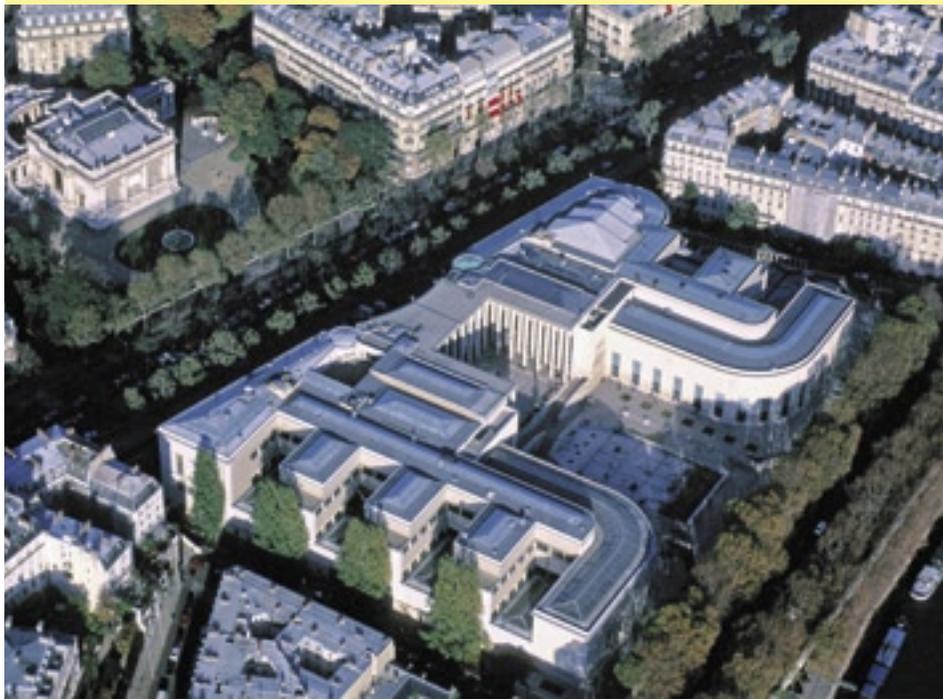
# Palais de Tokyo

11-13, avenue du Président-Wilson. Paris 16<sup>e</sup>

architectes : André Aubert, Jean-Claude Dondel,  
Paul Viard, Marcel Dastugue

construction : 1937

utilisation actuelle :  
espace d'exposition



« Le Palais de Tokyo est une ville : l'unité semble l'organiser alors que la diversité y règne. À elles seules les façades sur l'avenue et sur l'esplanade règlent le tout, alors que, derrière elles, les assemblages sont complexes. Nous avons respecté les caractéristiques du lieu. L'esplanade est requalifiée et connectée à la ville : elle est décaissée, mise au niveau du quai et, dans sa périphérie, sont implantées des surfaces commerciales. En fond d'esplanade, l'accès est donné au socle du bâtiment haut. La salle de cinéma qui s'y trouve est rénovée et accompagnée d'autres salles. Des cours sont ménagées dans l'épaisseur des constructions de part et d'autre de l'esplanade, et elles sont connectées entre elles pour donner un accès aux logements. Les façades principales sont percées, dans le respect de leur style. Des additions en hauteur sont proposées qui confortent le caractère de petite ville de l'ensemble et font lire la diversité de ses constructions. Depuis l'espace public, ces additions paraissent toujours en deuxième plan, comme subordonnées à l'ensemble. »

Grégory Di Cato, Daphné Engel-Feugère, Anna Jablonska



# Piscine Molitor

4-12, avenue de la Porte Molitor. Paris 16<sup>e</sup>

architecte : Lucien Pollet

construction : 1929

utilisation :

piscine désaffectée

« Le bâtiment semble isolé de la ville alentour : il reste inutilisé depuis des longues années et n'arrive pas à s'imposer dans son environnement constitué de grandes masses bâties. Par contre, à l'intérieur, tout paraît grand : l'espace enclos, les passerelles filantes, la répétition des motifs. Nous avons conservé les caractéristiques du lieu et avons développé celui-ci sans craindre ni la grande taille, ni la répétition. Le bâtiment est surélevé et sa hauteur s'accorde à celle de ses voisins. Les anciens accès sont conservés. Autour de l'ancienne piscine découverte, le bassin d'été, sont aménagés des logements en duplex dont la desserte est assurée par des coursives. L'espace de l'ancienne piscine couverte, le bassin d'hiver, est occupé par des plateaux de bureaux qui s'ouvrent soit sur l'extérieur, soit sur un atrium couvert. La surélévation proposée permet la création de logements desservis par des passerelles au niveau de la verrière. Une tour est construite au centre de la composition; depuis l'extérieur, le bâtiment constitue le socle de la tour. En rez-de-chaussée bas est implanté un équipement sportif éclairé par des verrières, comprenant une piscine. »

Carolin Jung, Mélanie Quetscher



# 4<sup>e</sup> travée de la Cité des Sciences et de l'Industrie

30, avenue Corentin-Cariou. Paris 19<sup>e</sup>

architecte : Adrien Fainsilber

transformation de l'ancienne

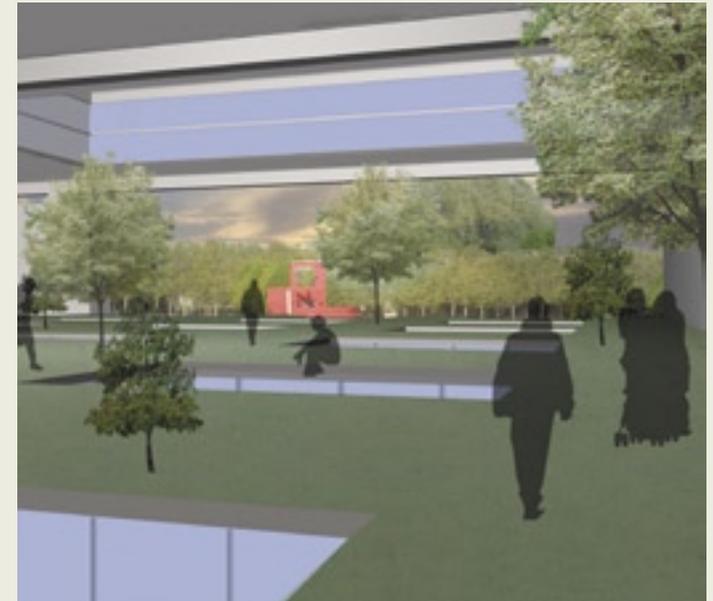
salle de ventes des abbatoirs : 1986

utilisation : non affectée



« Dans la travée inutilisée du bâtiment, nous avons cherché à tirer parti de l'immense structure, constituée de différentes strates : en partie basse (R-2 et R-1), il y a une structure béton relativement dense ; au rez-de-chaussée, un système de poteaux métalliques, soutient des poutres triangulées englobant un étage entier du bâtiment (R+1) ; au niveau supérieur, les poutres majeures, indépendantes du reste, sont soutenues par la trame de grandes piles qui apparaît clairement en façade. Pour nous adapter à ces caractéristiques, nous avons superposé différentes typologies de logement, chacune s'adaptant à son contexte structurel. Après la division du volume en tranches, il a fallu évider cette masse pour créer des ouvertures, faire entrer la lumière et constituer un paysage. Nous obtenons ainsi des bâtiments-ponts, des logements à patio distribués par le haut et des immeubles en long. Au cœur du projet, au rez-de-chaussée, se trouve un équipement sportif. »

Alexandre Cherbonnier, Nicole Rochette, Olivier Tayeb



# Pompes funèbres municipales

104, rue d'Aubervilliers. Paris 19<sup>e</sup>

architecte : Édouard Delebarre de Bay

construction : 1874

affectation actuelle : lieu culturel



« Nous proposons des logements de typologies diverses parce que nous nous adaptons aux différentes caractéristiques du lieu. Les halles sont conservées et la travée centrale est préservée afin de créer un passage public, entre les rues d'Aubervilliers et Curial, qui desservira les habitations. Les façades des deux corps de bâtiment sur les deux rues sont préservées et surélevées par des extensions placées légèrement en retrait. Dans les halles latérales sont logées des maisons traversantes bénéficiant d'un jardin privé dans l'espace qui sépare les halles des limites séparatives du terrain. Ces maisons s'ouvrent aussi sur la circulation centrale. Le contexte urbain immédiat étant constitué par des tours, nous avons choisi d'édifier des petites tours de hauteurs variables. Elles commencent là où les verrières des halles s'achèvent et sont à peine visibles depuis l'intérieur des halles. Leur accès se fait par la nef centrale. »

Marion Gauchard, Fanny Houmeau



## Générique

Pavillon de l'Arsenal  
Centre d'information, de documentation et d'exposition d'urbanisme et d'architecture de la Ville de Paris  
Association loi 1901

Jean-Pierre Caffet  
Président  
Adjoint au Maire de Paris chargé de l'Urbanisme et de l'Architecture

### « Si on habitait le patrimoine ! »

Projets des étudiants de l'École d'architecture  
de la ville & des territoires à Marne-la-Vallée

Ouvrage et exposition créés par le Pavillon de l'Arsenal, en partenariat avec l'École d'architecture de la ville & des territoires  
à Marne-la-Vallée, septembre 2006

Commissariat général : Pavillon de l'Arsenal  
Dominique Alba, architecte, directrice générale  
Alexandre Labasse, architecte, directeur délégué  
Marianne Carrega, architecte, adjointe à la directrice générale et responsable des éditions  
Coordination de l'ouvrage : Catherine Haas, architecte  
Coordination de l'exposition : Nicolas Migot  
Recherches documentaires : Antonella Casellato, documentaliste  
Communication : Julien Pansu, architecte et Elfi Turpin

Ouvrage : miniPA N°32  
Les éditions du Pavillon de l'Arsenal  
Dominique Alba, Directrice de la publication

Conception scientifique de l'ouvrage et de l'exposition : Dominique Lyon, architecte, professeur invité à l'École d'architecture  
de la ville & des territoires à Marne-la-Vallée  
Conception graphique : Alexis Godefroy  
Secrétariat de rédaction : Julie Houis

Le Pavillon de l'Arsenal et le concepteur invité remercient :  
Le Ministère de la Culture et de la Communication, Direction de l'Architecture et du Patrimoine,  
l'École d'architecture de la ville & des territoires à Marne-la-Vallée,  
l'association Préa'lab  
et tous les étudiants dont les travaux sont ici présentés.

## Informations et contact

### **Exposition** **Si on habitait le patrimoine!**

Exposition créée par le Pavillon de l'Arsenal  
en partenariat avec l'École d'architecture de la ville & des territoires à Marne-la-Vallée  
sous la direction de Dominique Lyon, architecte et enseignant

Présentée du 29 septembre au 29 octobre 2006  
Mezzanine nord, 2e étage

Entrée libre  
Ouverture du mardi au samedi de 10h30 à 18h30 et le dimanche de 11h00 à 19h00.

### **Ouvrage** **Si on habitait le patrimoine!**

Ouvrage créé par le Pavillon de l'Arsenal  
en partenariat avec l'École d'architecture de la ville & des territoires à Marne-la-Vallée  
sous la direction de Dominique Lyon, architecte et enseignant

Editions du Pavillon de l'Arsenal juillet 2006 / Collection miniPA / 80 pages  
plus de 100 illustrations couleur / Prix: 7 euros

Dossier de presse sur cet ouvrage disponible sur le site internet du Pavillon de l'Arsenal dans la rubrique éditions  
<http://www.pavillon-arsenal.com/editions>

Dès le 28 septembre 2006, ouvrage en vente sur le site internet du Pavillon de l'Arsenal :  
<http://www.pavillon-arsenal.com/boutique>

### **Contact presse**

Julien Pansu, responsable de la communication  
Tel : 01 42 76 31 95  
e-mail: [j-pansu-com@pavillon-arsenal.com](mailto:j-pansu-com@pavillon-arsenal.com)